

Communiqué de presse

Le 6 mai 2019

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE MET A DISPOSITION 3 ROBOTS DE TELEPRESENCE DANS SES COLLEGES

Le Département des Hauts-de-Seine a fait l'acquisition de trois robots de téléprésence disponibles à la demande dans les collèges de son territoire dès ce mois de mai. Grâce à ce dispositif, il entend lutter contre l'isolement des élèves hospitalisés, en longue convalescence ou souffrant d'une phobie scolaire, et assister à la conservation d'un lien essentiel à l'apprentissage. Le Département, qui accompagne déjà ses collèges avec des équipements numériques dans le cadre de l'ENC, renforce ainsi son engagement en faveur d'une école inclusive.



Equipé d'un système de visioconférence (microphone, système son, caméra et écran), d'un moteur et de roues, le robot permet à l'élève empêché de continuer à profiter de sa scolarité malgré son éloignement temporaire. Il peut interagir avec la classe en levant la main pour prendre la parole, être visible sur l'écran du robot s'il le souhaite, se déplacer dans la salle de cours pour présenter un exposé, zoomer sur le tableau pour prendre des notes ou encore suivre ses camarades en cours de récréation ou à la cantine. Avec une autonomie de 8h, le robot peut assurer la téléprésence de l'élève durant toute une journée.

Grâce à une application installée sur l'ordinateur qui lui est mis à disposition, l'élève dirige le robot et entretient son lien social avec son environnement scolaire. Un camarade référent est mandaté pour accompagner le robot dans les différents espaces du collège.

L'Education Nationale, en lien étroit avec les familles, les services de santé concernés et les services départementaux, identifie les collégiens empêchés pouvant profiter de ce dispositif. Ce comité définit par ailleurs les cours et événements auxquels l'élève assiste ainsi que la durée quotidienne durant laquelle il peut se connecter en fonction de son état de santé.

Le Département met ensuite à disposition un kit de téléprésence, composé d'un robot, d'un ordinateur portable et d'une clé 4G, dans le collège où est scolarisé l'élève. La famille bénéficiaire est alors invitée à venir récupérer l'ordinateur et la clé de connexion auprès de l'établissement. Le robot reste dans l'enceinte du collège et est connecté au réseau wifi.

L'observation de l'utilisation du dispositif permettra d'adapter au mieux les besoins des élèves empêchés et les conditions dans lesquelles le kit de téléprésence est utilisé. Au terme des résultats appréciés sur l'année scolaire 2019-2020, un déploiement d'un plus grand nombre de robots dans les Hauts-de-Seine est envisagé.

Contact presse

Marion DEBAIN

tél. : 01 47 29 36 69

mdebain@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr